



Assemblée générale

Distr. générale
13 mars 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 138 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 13 mars 2024, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 11 janvier 2024 ([A/78/707/Add.1](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Libéria a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) António Guterres

